

Parcours Education Physique et Sportive

Mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré - STAPS

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation continue , Formation initiale
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :
M1 - MEEF Parcours EPS : 497 h
M2 - MEEF Parcours EPS : 352 h

Présentation

Présentation

Le Master MEEF 2nd degré parcours Éducation Physique et Sportive (EPS) a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS en milieu scolaire et de les préparer aux concours de recrutement des professeurs des lycées et collèges d'EPS (CAPEPS, CAFEP-CAPEPS). Cette formation universitaire professionnalisaante, organisée en 2 années et 5 blocs de compétences, connaissances et culture (BCC) par année, est fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences professionnelles en milieux scolaires.

Objectifs

Objectifs généraux de la formation :

- * Compléter et maîtriser la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives ;
- * articuler des connaissances et développer des compétences pratiques, scientifiques, technologiques et didactiques dans et sur les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS ;
- * appréhender la complexité du métier d'enseignant dans des environnements professionnels pluriels, repérer et prendre en compte la diversité des publics scolaires, et articuler les différents temps de formation, de stages et d'analyses des expériences professionnelles pour construire progressivement les compétences professionnelles qui favorisent les apprentissages et la socialisation des élèves.
- * Se former à la recherche par la recherche pour améliorer les actions éducatives et devenir un praticien réflexif, acteur de son développement professionnel ;
- * préparer les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

Est attendu à la fin du Master MEEF mention 2 parcours EPS au moins le niveau 2 de maîtrise des compétences fixées par le Référentiel métier (Arrêté du 1^{er} juillet 2013): le formé « maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique » (Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle, juillet 2019).

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'admission en M1 MEEF

monmaster.gouv.fr

- * Licence STAPS obligatoire
- * Mention Éducation et Motricité 2nd degré recommandée
- * Expériences professionnelles et/ou professionnalisantes souhaitables : stages en milieu scolaire, EAP, expériences d'encadrement et d'intervention hors des stages du cursus universitaire.

Conditions d'admission en M2 MEEF

S'ajoutent aux conditions précisées en M1

- * Attestation de sauvetage et attestation de Premiers Secours (AFPS, PSC1)
- * Obtention du M1 MEEF mention 2 parcours EPS (ou éventuellement d'un Master STAPS complet)

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Et après

Insertion professionnelle

- * Professeur d'EPS dans les établissements scolaires du secondaire, collèges et lycées ;
- * Professeur d'EPS de la Ville de Paris, intervenant dans l'enseignement scolaire du 1^{er} degré ;

- * Enseignant du 2nd degré détaché dans le supérieur ;
- * Coordinateur pédagogique dans différentes structures ;
- * Puis des évolutions de carrière possibles dans d'autres métiers, fonctions ou missions de l'Éducation Nationale : par exemple, Formateur Académique, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional, Chef d'établissement, etc.

Fiches métiers ROME

- > G1202: Animation d'activités culturelles ou ludiques
- > K1207: Intervention socioducative
- > K2104: Education et surveillance au sein d'établissements d'enseignement
- > K2107: Enseignement général du second degré
- > K2111: Formation professionnelle

Contact(s)

> Virginie Nunez dubois

Contact administratif
nunezduv@parisnanterre.fr

> Josselin Duchemin

Responsable pédagogique
j.duchemin@parisnanterre.fr

> Igor Martinache

Responsable pédagogique
imartina@parisnanterre.fr

> Philippe Vanwalleghem

Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr

Autres contacts

Secrétariat pédagogique :

Thaïs ADILE
01 40 97 76 91
t.adile@parisnanterre.fr
Bureau 103 - 1er étage
Bâtiment Alice MILLIAT

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Programme

M1 - MEEF Parcours EPS

Master 1

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
BCC11 : Maitriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques	UE					25
4SEPUE11 - UE111 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (au choix selon programme concours)	UE			30		3
4SEPUE12 - UE112 Polyvalences APSA : Pratiquer et évaluer les APSA au choix dans différents CA (CA1, CA2, CA3, CA4)	UE			30		2
4SEPUE13 - UE113 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EP et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 2 Concours Blancs (CB)	UE	34	60			10
4SEPUE14 - UE114 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 2 CB	UE	34	60			10
BCC12 : Agir au sein du service public et de la communauté éducative	Bloc					8
4SEPUE15 - UE121 Connaissance du Métier 1	UE	10	10			3
4SEPUE16 - UE 122 Connaissance du Métier 2 et thématiques transversales (école inclusive, interdisciplinarité, éducation à ...) : projet pluridisciplinaire (en inter-parcours voire inter-mentions)	UE		36			4
4SEPUE17 - UE123 Culture Numérique 1 (12h à distance)	UE	12				1
BCC 13 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous	Bloc					10
4SEPUE18 - UE131 Projets artistiques et culturels et pédagogie des APSA	UE		15			2
4SEPUE19 - UE132 Les usages pédagogiques du numérique en EPS	UE		12			2
4SEPUE20 - UE133 Projets de formation en EPS : du parcours à la leçon	UE	20	20			6
BCC14 : Etre acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel	Bloc					12
4SEPUE21 - UE141 Méthodologie et outils de la recherche - Atelier recherche	UE	10	10	10		5
4SEPUE22 - UE142 Atelier pédagogique : « oser, créer, expérimenter »	UE			20		4
4SEPUE23 - UE143 Langue vivante à l'usage du métier et de la recherche	UE		24			3
BCC15 : Construire des expériences du métier de professeur	Bloc					5
4SEPUE24 - UE151 Stages en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée (eq 6 semaines) massé + filé sur terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage	UE			20		3
4SEPUE25 - UE152 Stage en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée 1 semaine en massé + 3 semaines en filé sur 1 journée parmi terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage	UE			20		2

M2 - MEEF Parcours EPS

Master 2

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
BCC 21 : Maitriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques	UE					13
4SEPUE31 - UE211 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (Au choix selon programmes concours) + 2 colles orales (épreuve d'admission 2)	UE			30		3
UE 212 Polyvalences APSA : Pratiquer et enseigner - au choix 3 APSA entre CA1, CA2, CA3, CA4 3 élément(s) au choix parmi 4 :	EC			36		2
4SEPUE32 - Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)	UE			12		
4SEPUE33 - Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)	UE			12		
4SEPUE34 - Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)	UE			12		
4SEPUE35 - Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)	UE			12		
4SEPUE36 - UE213 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 3 CB (Epreuve écrite 1)	UE	16	20	20		4
4SEPUE37 - UE214 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 3 CB (Epreuve écrite 2)	UE	16	20	20		4

BCC 22 : Agir au sein du service public et de la communauté éducative	Bloc		4
4SEPUE38 - UE221 L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République en et par l'EPS	UE	10	2
4SEPUE39 - UE222 Construction de l'entretien professionnel + 2 colles orales (épreuve d'admission 3)	UE	10	2
BCC 23 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous	Bloc		7
4SEPUE40 - UE 231 Les usages pédagogiques du numérique en EPS	UE	24	2
4SEPUE41 - UE 232 Leçon d'EPS : conception et animation d'une séance d'EPS dans un contexte scolaire déterminé	UE	10	40
4SEPUE42 - UE 233 L'inclusion de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS	UE	20	2
BCC 24 : Etre acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel	Bloc		18
4SEPUE43 - UE 241 Atelier recherche et production d'un mémoire	UE	10	14
4SEPUE44 - UE 242 Projet personnel, développement professionnel et recherche	UE	10	4
BCC 25 : Construire des expériences du métier de professeur	Bloc		18
4SEPUE45 - UE 251 Stage en responsabilité à 1/3 temps contractuel 2 visites/tuteur universitaire	UE		10
4SEPUE46 - UE 252 Analyse des pratiques professionnelles de stage	UE	40	8

BCC11 : Maitriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 25.0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Maitriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

Liste des enseignements

- UE111 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (au choix selon programme concours)
- UE112 Polyvalences APSA : Pratiquer et évaluer les APSA au choix dans différents CA (CA1, CA2, CA3, CA4)
- UE113 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EP et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 2 Concours Blancs (CB)
- UE114 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 2 CB

UE111 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (au choix selon programme concours)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUUE11

Présentation

- connaître les dimensions pratiques, scientifiques, pédagogiques, didactiques, technologiques de l'APSA de spécialité au choix dans 1 des 4 champs d'Apprentissage (CA) du programme et les mobiliser pour répondre aux besoins des élèves ;
- connaître et identifier les différents niveaux de pratique rencontrés dans les établissements scolaires du second degré (6^{ème} à LGTP, SSS et AS)
- connaître et utiliser différents cadres d'analyse de la motricité des élèves dans l'activité de spécialité, référencés et personnalisés.
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées, les mettre en œuvre de manière accompagnée dans le cadre des stages.
- connaître les risques liés à l'activité de spécialité et les conditions de pratique en toute sécurité.

Objectifs

- développer un très bon niveau de maîtrise des connaissances et des compétences pratiques et théoriques dans et sur une Activité Physique, sportive et Artistique (APSA) choisie comme spécialité dans la liste du programme du concours ;
- concevoir des contenus et des démarches d'intervention permettant de transformer durablement la conduite des apprenants et notamment la motricité à partir de l'analyse de la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans cette APSA de spécialité ;
- Se projeter et proposer une progressivité des apprentissages sur une séquence d'enseignement, voire au-delà.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : CCF (écrit et/ou oral) en session 1, CT en session 2 (écrit et/ou oral)
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Tristan Larher

Responsable pédagogique

tlarher@parisnanterre.fr

UE112 Polyvalences APSA : Pratiquer et évaluer les APSA au choix dans différents CA (CA1, CA2, CA3, CA4)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU12

Présentation

- s'approprier les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques, tester les formes de pratiques dans les différentes APSA, dans les différents CA, ainsi que les différents règlements associés et leur influence sur les contraintes technico-tactiques.
- connaître les règles et mettre en application les conditions de sécurité active et passive dans les pratiques de polyvalence.
- reconnaître objectivement ses points forts/faibles dans les APSA, dans chaque CA autre que celui de la spécialité, dans les points ci-dessus, afin de choisir lucidement celle(s) qui mettent le plus en réussite

Objectifs

Pratiquer et choisir lucidement des activités physiques et artistiques (APSA) dans chaque champ d'apprentissage (CA) pour développer en tant que pratiquant une motricité polyvalente s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et permettant de construire en actes des compétences professionnelles.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique ; session 2 : CT pratique et/ou théorique

Dans le BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- > Maryse Feron

UE113 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EP et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 2 Concours Blancs (CB)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 10.0
- > Nombre d'heures : 94.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU13

Présentation

Maîtriser et mobiliser des connaissances actualisées et validées par la recherche, issues des sciences sociales et humaines, notamment des connaissances sociologiques et historiques sur :

- * L'évolution des pratiquants, des pratiques corporelles, des APSA et du sport dans la société française ;
- * Les politiques sportives et éducatives en France ;
- * Les transformations sociales et leur impact sur le système éducatif et sur l'enseignement de l'EPS ;
- * La place et le rôle de l'EPS et du sport associatif dans le système éducatif et dans la culture scolaire ;
- * Les aspects institutionnels sur l'EPS et son enseignement (finalités, objectifs, programmes, contenus, évaluation, ...) ;
- * La construction et l'évolution des savoirs en EPS ;
- * La construction et l'évolution des corps professionnels de l'EPS et l'évolution de la formation des enseignants ;
- * L'évolution des pédagogies corporelles scolaires ;
- * La diversité des publics scolaires en EPS et l'évolution du statut de l'élève ;
- * Les mutations actuelles de l'EPS.

S'approprier des savoirs et des outils méthodologiques pour analyser, questionner et problématiser un sujet, pour construire et structurer une pensée cohérente, pour mobiliser les connaissances pertinentes et les inscrire dans une logique argumentaire.

Maîtriser la langue française pour formuler et valoriser par écrit un propos cohérent et argumenté.

Objectifs

Être capable de situer la discipline scolaire Éducation Physique et Sportive (EPS) et les actions professionnelles des enseignants d'EPS au regard des permanences et des transformations de cette discipline au sein du système éducatif, de l'évolution des APSA, du sport et des pratiques corporelles dans la société et des différents enjeux et questions sociales qui y sont liés.

Construire une pensée et rendre compte par écrit d'un raisonnement sociohistorique problématisé et argumenté et s'exercer lors de 2 concours blancs.

- * Dans le cadre de l'UE concernée : 1^{ère} session : contrôle continu écrit
2^{ème} session : Contrôle terminal écrit
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Olivier Le noe

Responsable pédagogique

olenoe@parisnanterre.fr

UE114 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 2 CB

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 10.0
- > Nombre d'heures : 94.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE14

Présentation

L'acquisition et la mobilisation de connaissances scientifiques dans les champs des sciences de la vie, des sciences humaines et comportementales et des sciences de l'éducation, relatives à :

- * Le développement psychomoteur, psycho-social, psycho-affectif de l'adolescent
- * la diversité des ressources, à l'hétérogénéité des élèves face aux apprentissages et à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans différents contextes d'intervention.
- * Les différentes composantes cognitives, affectives, émotionnelles et relationnelles inhérentes aux apprentissages.

L'acquisition et la mobilisation de connaissances didactiques, technologiques et pédagogiques relatives à :

- * la conception et la planification des conditions d'enseignement à court, moyen et long terme
- * la conception, l'opérationnalisation et la régulation des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves dans la classe au service des compétences visées par la discipline.
- * l'observation, l'analyse et l'évaluation des activités des élèves dans la classe afin d'organiser et d'assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation, pour un parcours de formation équilibré des élèves
- * les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe

L'acquisition et la mobilisation de connaissances institutionnelles relatives à :

- * l'enseignement de l'EPS dans le second degré : programmes disciplinaires et textes officiels
- * la place et au rôle de l'EPS, discipline d'enseignement au sein d'un établissement scolaire du second degré#, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative, afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation équilibré et équitable pour l'élève

L'acquisition et la mobilisation de savoirs méthodologiques et linguistiques relatifs à :

- * la construction d'une pensée argumentée par la mobilisation des diverses connaissances acquises
- l'acquisition de compétences permettant d'améliorer les capacités à formuler par écrit une pensée cohérente et argumentée.

Objectifs

Acquérir et mobiliser des connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles et institutionnelles qui concourent à faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'Éducation Physique et Sportive au sein des établissements du second degré#.

Construire une réflexion problématisée et étayée avec tous les champs de savoirs et en rendre compte dans une composition écrite et s'exercer lors de 2 concours blancs.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : contrôle continu écrit
 - session 2 : contrôle terminal écrit
- * dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Romain Hennebel

Responsable pédagogique
rhennebel@parisnanterre.fr

BCC12 : Agir au sein du service public et de la communauté éducative

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

-
- > ECTS : 8.0
 - > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Agir au sein du service public et de la communauté éducative

Liste des enseignements

-
- UE121 Connaissance du Métier 1
 - UE 122 Connaissance du Métier 2 et thématiques transversales (école inclusive, interdisciplinarité, éducation à ...) : projet pluridisciplinaire (en inter-parcours voire inter-mentions)
 - UE123 Culture Numérique 1 (12h à distance)

UE121 Connaissance du Métier 1

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU15

Présentation

Les contenus relèvent des ensembles thématiques et sont éclairés par des savoirs scientifiques issus des sciences humaines et sociales.

Seront notamment abordés en CdM1 : l'histoire des politiques scolaires et l'organisation du système éducatif, la laïcité et les valeurs de la République, des connaissances fondamentales sur les apprentissages et la diversité des publics, etc.

Cette approche pluridisciplinaire d'abord théorique et scientifique s'articule avec les savoirs professionnels à identifier et à acquérir lors des stages en milieux scolaires pluriels.

Objectifs

Construire une culture commune pour des étudiants issus de formations et d'horizons différents afin d'appréhender la complexité et l'évolution du métier d'enseignant, d'en situer les connaissances et les compétences scientifiques et professionnelles attendues, d'identifier la diversité des contextes et publics éducatifs, et d'en saisir les enjeux comme acteur de la communauté éducative et comme passeur des principes et des valeurs de la République.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * 1^{ère} session : CCF ou CT production écrite et/ou orale
- * 2^{ème} session : CT production écrite et/ou orale

Dans le cadre du BCC 12 compensable par autres BCC si note BCC 12 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Philippe Vanwallegem

Responsable pédagogique

p.vanwall@parisnanterre.fr

UE 122 Connaissance du Métier 2 et thématiques transversales (école inclusive, interdisciplinarité, éducation à ...) : projet pluridisciplinaire (en inter-parcours voire inter-mentions)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE16

Présentation

Les ensembles thématiques abordés en Connaissance du métier 1 (CdM1) et enrichis par la réalité professionnelle en stage, sont repris, complétés et re-questionnés en CdM2, à travers des études de cas, des partages d'expériences, l'apport de nouvelles connaissances issus de champs scientifiques pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales.

Il s'agira notamment de:

- * acquérir des connaissances sur les élèves à besoins éducatifs particuliers, sur les dispositifs, les aménagements pédagogiques et les partenariats pour l'école inclusive ;
- * participer à la construction d'une journée d'étude sur un thème transversal « éducation à ... », école inclusive, etc. ;
- * analyser tout ou partie d'une « politique éducative » à l'échelle locale (établissement, école, circonscription, réseau, etc.) à travers l'analyse des enjeux, des publics, des différents dispositifs éducatifs (étude de cas);
- * Incrire les formés dans une logique de projet collaboratif sur un ou plusieurs thèmes transversaux à partir d'une étude de cas extraite du milieu scolaire ;
- * apprendre à travailler en équipe pédagogique ;
- * produire et partager le ressources en lien avec les différents projets développés ;
- * présenter collectivement un projet éducatif à un public composé de formateurs et d'acteurs de la communauté éducative (événement fédérateur).

L'établissement scolaire comme lieu de formation et d'échanges joue un rôle essentiel dans la démarche de réflexion, d'appropriation de l'étudiant et dans sa manière d'appréhender les enjeux et les défis actuels de l'éducation scolaire.

Objectifs

- Construire les compétences professionnelles d'un enseignant éclairé par des savoirs scientifiques et professionnels actualisés pour devenir un acteur de la communauté éducative et de l'école inclusive, et un passeur des principes et des valeurs de la République ;
- apprendre à collaborer pour construire et mener un projet sur un thème éducatif transversal.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * 1^{ère} session : CCF ou CT production écrite et/ou orale
- * 2^{ème} session : CT production écrite et/ou orale

Dans le BCC 12 compensable par autres BCC si note CBC 12 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Philippe Vanwalleghem

Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr

UE123 Culture Numérique 1 (12h à distance)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU17

Présentation

Des compétences des domaines 1, 2 et 6 du DigCompEDU sont particulièrement visées par cet EC :

- * Domaine 1 : Interaction numérique avec son environnement scolaire
 - * Comp 1.2 : Maîtriser les règles de la communication institutionnelle ;
- * Domaine 2 : Utiliser des ressources numériques
 - * Comp 2.3 : Organiser le contenu numérique et le mettre à la disposition des élèves, des parents et d'autres partenaires dans le respect des droits d'auteur.
 - * Protéger efficacement les contenus numériques sensibles et assurer la protection des données personnelles.
 - * Respecter la vie privée et le droit à l'image. Comprendre l'utilisation de licences ouvertes et de ressources éducatives libres.
- * Domaine 6 : Formation aux compétences numériques des élèves et étudiants
 - * Connaître le Cadre National de Compétences numériques (en référence au DigComp) et tester la plateforme nationale Pix pour améliorer ses compétences numériques (étudiant) et pouvoir participer à la formation des compétences numériques des élèves.

La mise en œuvre de l'enseignement visera l'acquisition des connaissances relatives aux thématiques citées et des compétences numériques opérationnelles. Les mises en situation autour d'études de cas mettront en évidence la capacité de l'étudiant à utiliser les technologies numériques dans son environnement professionnel pour communiquer, collaborer, partager des expériences et des pratiques et développer une attitude critique sur des usages du numérique.

Les compétences mobilisées correspondent à celles attendues dans le cadre de l'exercice professionnel lors des stages ainsi que dans le cadre des épreuves professionnelles du CAPES/CAPEPS/CAPET (épreuve écrite disciplinaire appliquée, épreuves orales).

Objectifs

Cette UE a pour objectif de développer les compétences numériques transversales des étudiants dans le cadre de leur futur environnement professionnel et de former les étudiants aux usages éthiques et responsables du numérique de l'enseignant et de ses élèves.

Dans le cadre de l'UE concernée : 1^{ère} session : CCF ou CT écrit

2^{ème} session : CT écrit

Dans le cadre du BCC 12 compensable par autres BCC si note BCC 12 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Josselin Duchemin

Responsable pédagogique

j.duchemin@parisnanterre.fr

BCC 13 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- ECTS : 10.0
- Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de tous

Liste des enseignements

- UE131 Projets artistiques et culturels et pédagogie des APSA
- UE132 Les usages pédagogiques du numérique en EPS
- UE133 Projets de formation en EPS : du parcours à la leçon

UE131 Projets artistiques et culturels et pédagogie des APSA

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU18

Présentation

- Maîtriser des connaissances scientifiques, didactiques et institutionnelles spécifiques à la conduite de projets artistiques et culturels : l'incertitude du processus, la mise en jeu de son imaginaire, la lecture symbolique de la motricité en particulier ;
- Expérimenter un projet artistique et culturel dans une ou des APSA ;
- Situer et valoriser le rôle de l'EPS dans le volet d'Éducation Artistique et Culturelle d'un projet d'établissement et dans le PEAC de l'élève ;
- Repérer les modalités d'enseignement par projet artistique et culturel pour concevoir des situations d'apprentissage dans une logique de progressivité et de transversalité.

Objectifs

- Identifier les 3 champs indissociables du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : les rencontres avec les œuvres artistiques, le patrimoine culturel, les artistes, etc. ; des pratiques artistiques individuelles et collectives diversifiées ; des connaissances qui permettent de porter un jugement critique, étayé et contextualisé sur une « œuvre » ;
- Développer des compétences professionnelles favorisant la curiosité, l'ouverture, la créativité des élèves
- Appréhender le(s) processus de création pour en comprendre les enjeux et les démarches didactiques et pédagogiques ;
- Développer des compétences professionnelles favorisant les dynamiques de projets et le développement de partenariats.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * Session 1 : CCF projet
- * Session 2 : CT projet

Dans le cadre du BCC 13 compensable par autres BCC si note BCC 13 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique

mferon@parisnanterre.fr

UE132 Les usages pédagogiques du numérique en EPS

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU19

Présentation

Des compétences des domaines 1, 2 et 3 du DigCompEDU sont particulièrement visées par cet EC :

- * Domaine 1 : Interaction numérique avec son environnement scolaire
 - * Comp 1.1 : Faire preuve d'intérêt et d'ouverture envers l'utilisation du numérique dans l'éducation. Réfléchir à l'impact du numérique sur l'enseignement et l'apprentissage en milieu scolaire et en EPS.
 - * Comp 1.3 : Utiliser les technologies numériques pour collaborer, échanger des connaissances et des expériences pédagogiques innovantes et se perfectionner de manière continue.
 - * Construire la pratique d'une veille disciplinaire et technologique ; Se référer à des travaux de recherche liant connaissances, apprentissage et numérique.
- * Domaine 2 : Rechercher, sélectionner et questionner des ressources numériques généralistes et disciplinaires pour l'enseignement et les apprentissages en EPS.
 - * Comp 2.1 et 2.2 : Rechercher, sélectionner et questionner des ressources numériques généralistes et disciplinaires pour l'enseignement et les apprentissages.
 - * Tester les outils, apprendre à les utiliser et questionner leur pertinence au regard de problèmes récurrents d'enseignement et/ou d'apprentissage.
 - * Connaitre et utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation (DANE, Canopé, M@gistère, Eléa, etc.).
- * Domaine 3 : Conception et utilisation des outils et ressources numériques pour l'enseignement et les apprentissages en EPS.
 - * Comp 3.1 : Concevoir des séquences pédagogiques mobilisant fortement les outils numériques ;
 - * Mettre en œuvre ces séquences en situation simulée ou accompagnée.

La mise en œuvre de l'enseignement visera l'utilisation d'outils et de ressources numériques en (discipline), la conception et la mise en œuvre en situation aménagée de séquences pédagogiques mobilisant le numérique. Cet enseignement portera également sur un travail réflexif sur les intérêts et limites du numérique en milieu scolaire et en EPS au regard de problèmes récurrents d'enseignement et/ou d'apprentissage.

Les compétences mobilisées correspondent à celles attendues dans le cadre de l'exercice professionnel lors des stages ainsi que dans le cadre des épreuves professionnelles du CAPES/CAPEPS/CAPET (épreuve écrite disciplinaire appliquée, épreuves orales).

Objectifs

Cet enseignement vise la capacité à sélectionner, adapter et/ou créer des ressources pédagogiques numériques pour une mise en situation simulée ou aménagée, individuellement ou collectivement.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * 1ère session : Contrôle en cours de formation : Documents à rendre et mise(s) en situation
- * 2ème session : CT documents à rendre et mise(s) en situation

Dans le cadre du BCC 13 compensable par autres BCC si note BCC 13 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Josselin Duchemin

Responsable pédagogique
j.duchemin@parisnanterre.fr

UE133 Projets de formation en EPS : du parcours à la leçon

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 40.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU20

Présentation

- Maîtriser les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques, professionnelles, institutionnelles de l'enseignement des APSA dans le cadre de l'EPS et du sport scolaire de l'Association Sportive de l'établissement;
- Connaître la contribution de l'EPS à la formation et l'éducation de tous les élèves et les différents programmes scolaires de l'EPS pour les collèges et le Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture, les Lycées des voies technologiques et générales, les lycées professionnels, les enseignements de spécialité, optionnels, etc.
- appréhender les enjeux et les logiques de construction d'un projet pédagogique EPS d'établissement selon les caractéristiques d'un établissement scolaire dans le cadre des programmes scolaires et des instructions officielles;
- observer et Analyser les besoins de formation des élèves, observer et analyser les conduites motrices des élèves dans différentes APSA de différents Champ d'apprentissage (CA) et dans des contextes éducatifs pluriels;
- Concevoir et adapter des contenus d'enseignement qui visent les apprentissages moteurs, méthodologiques et sociaux des élèves ;
- Choisir des dispositifs d'enseignement et analyser les effets possibles des choix de l'enseignant sur les apprentissages des élèves à court, moyen (la séquence) et long terme (enjeux éducatifs) ;
- créer, re-créer des démarches pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs des élèves qui favorisent les apprentissages de toutes et tous dans un enseignement inclusif de l'EPS.

Objectifs

- Concevoir des projets de formation à différentes échelles temporelles
- Analyser et concevoir des situations, leçons, séquences, cycles d'EPS s'inscrivant à différentes étapes des parcours de formation des élèves ;
- Structurer des séquences d'apprentissage en EPS pour différents profils d'élèves ;

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * Session 1 : CCF ou CT écrit et/ou oral ; session 2 : CT écrit et/ou oral

Dans le cadre du BCC 13 compensable par autres BCC si note BCC 13 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Corinne Loizeau

Responsable pédagogique
cloizeau@parisnanterre.fr

BCC14 : Etre acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 12.0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Être acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Liste des enseignements

- UE141 Méthodologie et outils de la recherche - Atelier recherche
- UE142 Atelier pédagogique : « oser, créer, expérimenter »
- UE143 Langue vivante à l'usage du métier et de la recherche

UE141 Méthodologie et outils de la recherche - Atelier recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés et Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUUE21

Présentation

- * Identifier un problème professionnel/une question initiale et le/la faire évoluer vers un objet de recherche
- * Initiation à la démarche de la recherche et aux principes de construction d'un mémoire
- * Initiation à la recherche bibliographique (en langue française et éventuellement étrangère)
- * Initiation aux principes méthodologiques de la recherche
- * Initiation à des outils d'analyse des données

L'étudiant ayant validé cette UE sera capable :

- * D'enrichir un objet de recherche de la production scientifique nécessaire à sa problématisation
- * De construire un cadre méthodologique en cohérence avec une question de recherche
- * D'échanger sur son travail, de mettre en commun des lectures, des approches, des hypothèses et de s'engager dans une dynamique de collaboration dans le cadre d'un atelier de recherche.

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement est de faire vivre à l'étudiant les différents temps d'un travail de recherche en lien avec la production d'un mémoire.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * Session 1 : CCF document(s) à rendre
- * Session 2 : CT Document(s) à rendre

Dans le cadre du BCC 14 compensable par autres BCC si note BCC 14 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Igor Martinache

Responsable pédagogique

imartina@parisnanterre.fr

UE142 Atelier pédagogique : « oser, créer, expérimenter »

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUUE22

Présentation

- * Susciter la créativité pédagogique en multipliant les modes d'entrée et les inducteurs possibles pour « oser » ;
- * Faire le point sur les travaux des recherches susceptibles de questionner et de renouveler les pratiques d'enseignement et partager les différences ressources de son environnement
- * Expérimenter de nouveaux dispositifs ou démarches pédagogiques en situation simulée ou lors des stages en milieu scolaire ;
- * Évaluer les résultats de son action pour expérimenter, réfléchir et ajuster ses choix en vue de les rendre plus efficaces ;
- * Développer individuellement et/ou collectivement un ou des projet(s) de création ou re-création de dispositif(s) pédagogique(s) librement choisis.

Objectifs

Oser s'investir dans une démarche de construction de dispositifs pédagogiques dans un climat de confiance et assumer cette prise de risque pour se former au plein exercice de la liberté pédagogique de l'enseignant au service des apprentissages des élèves.

Susciter la créativité, l'inventivité pédagogique pour générer une posture professionnelle orientée vers le développement professionnel, l'adaptation, l'agilité ;

Adopter une démarche d'expérimentation éclairée par les travaux scientifiques, les méthodes et les outils de la recherche pour créer, mettre en œuvre, tester, évaluer, re-créer des actions pédagogiques variées au service de tous les élèves ;

Entreprendre et réfléchir individuellement et collectivement à des actions éducatives et pédagogiques nouvelles (voire innovantes) par rapport à soi et/ou par rapport au groupe.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * Session 1 : CCF Document(s) à rendre
- * Session 2 : CT Document(s) à rendre

Dans le cadre du BCC 14 compensable par autres BCC si note BCC 14 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Edwin Escurat

Responsable pédagogique
eescurat@parisnanterre.fr

UE143 Langue vivante à l'usage du métier et de la recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE23

Présentation

Les contenus dans une langue vivante étrangère (anglais majoritairement) visent les compétences suivantes avec un niveau de maîtrise de niveau B2 européen :

- * La compréhension de l'oral
- * La compréhension de l'écrit
- * La production écrite
- * La production orale
- * L'interaction orale

L'enseignement proposé dans cette UE est un enseignement d'Anglais et/ou en anglais. Il permet notamment de maîtriser le vocabulaire spécialisé sur l'enseignement de l'Éducation Physique en milieu scolaire et universitaire, et de soutenir des échanges professionnels nourris avec les différents acteurs de la communauté éducative.

Il permet de comprendre les articles et communications scientifiques et de présenter des résultats de recherche ayant trait aux différents champs scientifiques éclairant la discipline EPS.

Cet apprentissage de la langue vivante peut être associé à un enseignement disciplinaire, didactique, pédagogique de la maquette de formation.

Objectifs

Maîtriser une langue vivante étrangère à des fins de communication écrite et orale, à l'usage du métier d'enseignant d'EPS et à l'usage de la recherche.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * 1^{ère} session CCF : travaux oraux et écrits
- * 2^{ème} session : Contrôle terminal : écrit et/ou oral

Dans le cadre du BCC 14 compensable par autres BCC si note BCC 14 ≥ 08/20 : UE 143 non compensable obtenue avec note ≥10.

Contact(s)

> Sonia Abusalha

Responsable pédagogique

sabusalha@parisnanterre.fr

BCC15 : Construire des expériences du métier de professeur

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

-
- > ECTS : 5.0
 - > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Construire des expériences du métier de professeur

Liste des enseignements

- UE151 Stages en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée (eq 6 semaines) massé +filé sur terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage
- UE152 Stage en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée 1 semaine en massé + 3 semaines en filé sur 1 journée parmi terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage

UE151 Stages en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée (eq 6 semaines) massé +filé sur terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU24

Présentation

- Explorer, observer, analyser l'organisation et le fonctionnement de l'institution scolaire et de ses acteurs ;
- Explorer, observer, expérimenter et analyser les réalités scolaires du métier de professeur d'EPS dans les enseignements obligatoires des différents niveaux classes et dans l'animation de l'association sportive ;
- explorer, observer, expérimenter, analyser les contenus d'enseignement moteurs, méthodologiques et sociaux dans le cadre des programmes scolaires et des projets d'établissement et les apprentissages des élèves dans leur diversité ;
- concevoir, piloter et évaluer tout ou partie de séquences d'apprentissage, en binôme et/ou seul selon le parcours de formation des stagiaires ;

Les analyses des pratiques de stages favoriseront l'articulation et l'aller-retour constant entre théories et pratiques, en mettant en place, comme outils de construction et de développement professionnels, des analyses outillées, distanciées et sécurisantes pour les stagiaires sur leurs expériences professionnelles.

Objectifs

- S'initier et se former progressivement au métier de professeur d'EPS des lycées et collèges dans la diversité et la complémentarité de ses missions éducatives lors de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dans deux contextes scolaires différents d'une durée totale de 6 semaines équivalent temps plein.
- Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et les devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale
- Analyser les observations et les expériences professionnelles issues des réalités scolaires de l'établissement, des équipes pédagogiques, des cours d'EPS, de l'Association Sportive, des élèves de chaque classe, pour repérer et construire les différentes

compétences et postures professionnelles attendues chez un enseignant d'EPS, concepteur et pilote de son enseignement, acteur de la communauté éducative et de son développement professionnel;

- Articuler les enseignements de la formation, les connaissances scientifiques, théoriques, avec la réalité des pratiques enseignantes et consolider son projet professionnel.

Évaluation

* Dans le cadre des UE 151 et 152 concernées :

1^{ère} session : document(s) à rendre ; pas de 2^{nde} session

* Dans le cadre du BCC 15 non compensable: UE 151 et 152 obtenues chacune avec note ≥ 10 , non compensables.

UE152 Stage en établissement scolaire en Observation et en Pratique Accompagnée 1 semaine en massé + 3 semaines en filé sur 1 journée parmi terrains éducatifs pluriels + Analyse des pratiques de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUUE25

Présentation

- Explorer, observer, analyser l'organisation et le fonctionnement de l'institution scolaire et de ses acteurs ;
- Explorer, observer, expérimenter et analyser les réalités scolaires du métier de professeur d'EPS dans les enseignements obligatoires des différents niveaux classes et dans l'animation de l'association sportive ;
- explorer, observer, expérimenter, analyser les contenus d'enseignement moteurs, méthodologiques et sociaux dans le cadre des programmes scolaires et des projets d'établissement et les apprentissages des élèves dans leur diversité ;
- concevoir, piloter et évaluer tout ou partie de séquences d'apprentissage, en binôme et/ou seul selon le parcours de formation des stagiaires ;

Les analyses des pratiques de stages favoriseront l'articulation et l'aller-retour constant entre théories et pratiques, en mettant en place, comme outils de construction et de développement professionnels, des analyses outillées, distanciées et sécurisantes pour les stagiaires sur leurs expériences professionnelles.

Objectifs

- S'initier et se former progressivement au métier de professeur d'EPS des lycées et collèges dans la diversité et la complémentarité de ses missions éducatives lors de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dans deux contextes scolaires différents d'une durée totale de 6 semaines équivalent temps plein.
- Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et les devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale

- Analyser les observations et les expériences professionnelles issues des réalités scolaires de l'établissement, des équipes pédagogiques, des cours d'EPS, de l'Association Sportive, des élèves de chaque classe, pour repérer et construire les différentes compétences et postures professionnelles attendues chez un enseignant d'EPS, concepteur et pilote de son enseignement, acteur de la communauté éducative et de son développement professionnel;
- Articuler les enseignements de la formation, les connaissances scientifiques, théoriques, avec la réalité des pratiques enseignantes et consolider son projet professionnel.

Évaluation

- * Dans le cadre des UE 151 et 152 concernées :
1^{ère} session : document(s) à rendre ; pas de 2^{nde} session
- * Dans le cadre du BCC 15 non compensable: UE 151 et 152 obtenues chacune avec note ≥ 10 , non compensables.

BCC 21 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 13.0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques (BCC 21)

Liste des enseignements

- UE211 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (Au choix selon programmes concours) + 2 colles orales (épreuve d'admission 2)
- UE 212 Polyvalences APSA : Pratiquer et enseigner - au choix 3 APSA entre CA1, CA2, CA3, CA4
 - Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
 - Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- UE213 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 3 CB (Epreuve écrite 1)
- UE214 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 3 CB (Epreuve écrite 2)

UE211 Spécialité APSA : Pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (Au choix selon programmes concours) + 2 colles orales (épreuve d'admission 2)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU31

Présentation

- connaître les dimensions pratiques, scientifiques, pédagogiques, didactiques, technologiques de l'APSA de spécialité au choix dans 1 des 4 champs d'Apprentissage (CA) du programme et les mobiliser pour répondre aux besoins des élèves ;
- connaître et identifier les différents niveaux de pratique rencontrés dans les établissements scolaires du second degré (6^{ème} à LGTP, SSS et AS) ;
- connaître et utiliser différents cadres d'analyse de la motricité des élèves dans l'activité de spécialité, référencés et personnalisés ;
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées, complexes et adaptatives permettant aux élèves de progresser ;
- connaître les risques liés à l'activité de spécialité et les conditions de pratique en toute sécurité ;
- connaître les processus d'apprentissage et d'évolution d'un élève dans l'activité de spécialité ;
- connaître les dimensions scientifiques, pédagogiques, didactiques, technologiques de son APSA de spécialité et savoir les manipuler pour répondre aux besoins des élèves ;
- savoir adapter ses propositions didactiques et pédagogiques en situation simulée (entretien).

Objectifs

- développer un très bon niveau de maîtrise des connaissances et des compétences pratiques et théoriques dans et sur une Activité Physique, sportive et Artistique (APSA) choisie comme spécialité dans la liste du programme du concours ;
- proposer une démarche d'intervention permettant de transformer durablement la conduite et notamment la motricité à partir de l'analyse de la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans son activité physique de spécialité ;
- Se projeter et proposer une progressivité des apprentissages sur une séquence d'enseignement, voire au-delà ;

- se préparer à l'épreuve d'admission numéro 2 du concours du CAPEPS externe.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : CCF (écrit et/ou oral) en session 1, CT en session 2 (écrit et/ou oral)
- * Dans le cadre du BCC 21 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Jean-jacques Sarthou

Responsable pédagogique

jsarthou@parisnanterre.fr

UE 212 Polyvalences APSA : Pratiquer et enseigner - au choix 3 APSA entre CA1, CA2, CA3, CA4

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Objectifs

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Liste des enseignements

- Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.

- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuve physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Examens

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique
mferon@parisnanterre.fr

Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE32

Objectifs

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.
- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuves physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique

mferon@parisnanterre.fr

Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE33

Objectifs

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.
- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuves physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique

mferon@parisnanterre.fr

Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU34

Présentation

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.
- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuves physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique

mferon@parisnanterre.fr

Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU35

Présentation

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- * Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.
- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuves physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Contact(s)

> Maryse Feron

Responsable pédagogique

mferon@parisnanterre.fr

UE213 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 3 CB (Epreuve écrite 1)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 56.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés et Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU36

Présentation

Maîtriser et mobiliser des connaissances actualisées et validées par la recherche, issues des sciences sociales et humaines, notamment des connaissances sociologiques et historiques sur :

- * L'évolution des pratiquants, des pratiques corporelles, des APSA et du sport dans la société française ;
- * Les politiques sportives et éducatives en France ;
- * Les transformations sociales et leur impact sur le système éducatif et sur l'enseignement de l'EPS ;
- * La place et le rôle de l'EPS et du sport associatif dans le système éducatif et dans la culture scolaire ;
- * Les aspects institutionnels sur l'EPS et son enseignement (finalités, objectifs, programmes, contenus, évaluation, ...) ;
- * La construction et l'évolution des savoirs en EPS ;
- * La construction et l'évolution des corps professionnels de l'EPS et l'évolution de la formation des enseignants ;
- * L'évolution des pédagogies corporelles scolaires ;
- * La diversité des publics scolaires en EPS et l'évolution du statut de l'élève ;
- * Les mutations actuelles de l'EPS.

S'approprier des savoirs et des outils méthodologiques pour analyser, questionner et problématiser un sujet, pour construire et structurer une pensée cohérente, pour mobiliser les connaissances pertinentes et les inscrire dans une logique argumentaire ; s'exercer lors de 3 concours blancs.

Maîtriser la langue française pour formuler et valoriser par écrit un propos cohérent et argumenté.

Objectifs

Être capable de situer la discipline scolaire Éducation Physique et Sportive (EPS) et les actions professionnelles des enseignants d'EPS au regard des permanences et des transformations de cette discipline au sein du système éducatif, de l'évolution des APSA, du sport et des pratiques corporelles dans la société et des différents enjeux et questions sociales qui y sont liés.

Construire une pensée et rendre compte par écrit d'un raisonnement sociohistorique problématisé et argumenté.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : 1^{ère} session : contrôle continu écrit
2^{ème} session : Contrôle terminal écrit
- * Dans le cadre du BCC 21non compensable : UE obtenue avec note ≥10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Philippe Vanwalleghem

Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr

UE214 Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS et méthodologie d'un écrit scientifique et didactique + 3 CB (Epreuve écrite 2)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 56.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés et Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE37

Présentation

L'acquisition et la mobilisation de connaissances scientifiques dans les champs des sciences de la vie, des sciences humaines et comportementales, des sciences sociales et des sciences de l'éducation, relatives à :

- * développement psychomoteur, psycho-social, psycho-affectif de l'adolescent
- * la diversité des ressources, à l'hétérogénéité des élèves face aux apprentissages et à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans différents contextes d'intervention.
- * Les différentes composantes cognitives, affectives et relationnelles favorisant les apprentissages et la socialisation des élèves.

L'acquisition et la mobilisation de connaissances didactiques, technologiques et pédagogiques relatives à :

- * la conception et la planification des conditions d'enseignement à court, moyen et long terme en EPS
- * la conception, la conduite et la régulation des situations d'enseignement – apprentissage en EPS
- * les différentes formes, fonctions et stratégies d'évaluation permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs acquis et de leurs besoins
- * les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe

L'acquisition et la mobilisation de connaissances institutionnelles relatives à :

- * l'enseignement de l'EPS dans le second degré : programmes disciplinaires et textes officiels
- * La place et au rôle de l'EPS, discipline d'enseignement au sein d'un établissement scolaire du second degré, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative, afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibré et équitable

L'acquisition et la mobilisation de connaissances méthodologiques et linguistiques relatives à :

- * la construction d'une pensée argumentée par la mobilisation des diverses connaissances acquises
- l'acquisition de compétences permettant d'améliorer les capacités à formuler par écrit une pensée cohérente et argumentée, et notamment celles nécessaires à la réussite de la 2^{ème} épreuve d'admissibilité du concours

Objectifs

Acquérir et la mobiliser des connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles et institutionnelles qui concourent à faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au sein des établissements du second degré.

Construire une réflexion problématisée et étayée avec tous les champs de savoirs et en rendre compte dans une composition écrite.

Se préparer à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS ; s'exercer lors de 3 concours blancs.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée : 1^{ère} session : contrôle continu écrit

2^{ème} session : Contrôle terminal écrit

Dans le cadre du BCC 21 non compensable : UE obtenue avec note ≥10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Jean-jacques Sarthou

Responsable pédagogique

jsarthou@parisnanterre.fr

BCC 22 : Agir au sein du service public et de la communauté éducative

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Agir au sein du service public et de la communauté éducative

Liste des enseignements

- UE221 L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République en et par l'EPS
- UE222 Construction de l'entretien professionnel + 2 colles orales (épreuve d'admission 3)

UE221 L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République en et par l'EPS

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU38

Présentation

Connaître et maîtriser les fondements théoriques de la notion de citoyenneté.

Travailler sur les usages et les pratiques en EPS comme leviers à une citoyenneté en actes et à une mise en œuvre des valeurs de la République, comme moyens/instruments favorisant la construction des compétences méthodologiques et sociales.

Faire de la citoyenneté un objet réel de savoirs disciplinaires au travers de :

- * Modalités pédagogiques utilisant différentes formes de groupement et types d'interactions (mode fonctionnement du groupe, diversité des rôles) ;
- * Démarches favorisant l'inclusion ;
- * Modalités de travail qui renforcent le respect mutuel, le sentiment d'appartenance à un groupe et l'acceptation des différences ;
- * Réflexion sur la construction des règles ;

Démarches actives de construction des savoirs et comportements citoyens.

Objectifs

Situer l'enseignement de l'EPS dans la construction active des savoirs liés à l'éducation à la citoyenneté et à la transmission des valeurs de la République.

Être capable de contribuer à la construction d'une citoyenneté en actes à travers l'enseignement de l'EPS.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : contrôle en cours de formation CCF écrit et/ou oral
session 2 : contrôle terminal écrit et/ou oral

Dans le cadre du BCC 22 compensable par autres BCC si note BCC 22 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

UE222 Construction de l'entretien professionnel + 2 colles orales (épreuve d'admission 3)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU39

Présentation

Connaître le cadre de référence et les fondements éthiques de l'action éducative d'un enseignant

- connaissances institutionnelles liées aux dispositifs et au fonctionnement d'un EPLE (commissions, instances et services..)
- connaître le cadre juridique, éthique et réglementaire, qui garantit un enseignement en toute sécurité et qui fait référence aux principes des valeurs républicaines
- connaître les compétences professionnelles communes à tous les professeurs et les faire vivre à travers des mises en situation professionnelles

Coopérer au sein d'une communauté éducative :

- * connaissances des différentes fonctions et missions des membres de la communauté éducative
 - * connaissances des partenaires institutionnels, économiques et associatifs de l'Ecole
 - * connaissances interdisciplinaires (parcours éducatifs, enseignement artistique et culturel...)
 - * connaissances transversales (accompagnement personnalisé, dispositifs d'accueil pour élèves à besoins éducatifs particuliers...)
 - * connaissances disciplinaires
- Analyser, mettre en relation, valoriser les éléments et les expériences de son parcours (travaux de recherche, enseignements suivis, stages, expériences associatives, formations à l'étranger, etc.) qui éclairent son engagement et sa projection dans le métier d'enseignant d'EPS
- Développer les capacités de jugement pour répondre à des situations professionnelles délicates et complexes.

Communiquer :

- * connaissances des règles de communication et leurs usages pour échanger avec l'ensemble de la communauté éducative au sein des différentes instances.
- * Préparer les différentes séquences de l'épreuve 3 du concours ; s'exercer à l'épreuve lors de 2 colles orales

Objectifs

- Former un futur acteur de la communauté éducative capable de comprendre les exigences du service public au sein d'un établissement du second degré et de s'investir dans les différentes missions éducatives
 - s'approprier et faire partager les valeurs de la République
 - Construire un praticien réflexif, acteur de son engagement et de son développement professionnel
 - Préparer l'épreuve 3 du concours.

Évaluation

- Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF écrit et/ou oral session 2 : CT écrit et/ou oral
 - dans le cadre du BCC 22 compensable par autres BCC si note BCC 22 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

BCC 23 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- ECTS : 7.0
- Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et de tous.

Liste des enseignements

- UE 231 Les usages pédagogiques du numérique en EPS
- UE 232 Leçon d'EPS : conception et animation d'une séance d'EPS dans un contexte scolaire déterminé
- UE 233 L'inclusion de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS

UE 231 Les usages pédagogiques du numérique en EPS

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU40

Présentation

Des compétences des domaines 2, 3, 4 et 5 du DigCompEDU sont particulièrement visées par cet EC :

- * Domaines 2 et 3 : Conception et utilisation des outils numériques pour l'enseignement et les apprentissages
 - * Concevoir des situations pédagogiques d'EPS en présentiel et mobilisant fortement les outils numériques ;
 - * Mettre en œuvre ces dispositifs en situation aménagée, accompagnée ou en responsabilité ;
 - * Utiliser les services et outils numériques pour améliorer l'accompagnement et l'autonomie des élèves dans et en dehors de la classe.
- * Domaine 5 : Intégrer l'individualisation des parcours d'apprentissage
 - * Utiliser le numérique pour construire des parcours d'apprentissage individualisés ;
 - * Assurer l'accessibilité aux outils, ressources et activités d'apprentissage pour tous les élèves/étudiants, y compris ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers ;
 - * Utiliser les technologies numériques pour encourager l'engagement et la créativité des élèves. Former les élèves aux usages et outils numériques (Pix).
- * Domaine 4 : Le numérique pour évaluer ses élèves et analyser les résultats et apporter des rétroactions

Objectifs

Cet enseignement vise la capacité à concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques en (discipline) d'apprentissage et d'évaluation mobilisant fortement les outils numériques pour répondre à des problèmes récurrents d'enseignement et/ou d'apprentissage en intégrant progressivement plus d'individualisation et d'adaptation à la diversité des publics, et d'avoir un regard réflexif sur les usages pédagogiques du numérique dans sa pratique professionnelle en EPS.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * 1ère session : Contrôle en cours de formation : Documents à rendre et mise(s) en situation
- * 2ème session : CT documents à rendre et mise(s) en situation

Dans le cadre du BCC 23 compensable par autres BCC si note BCC 23 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Josselin Duchemin

Responsable pédagogique
j.duchemin@parisnanterre.fr

UE 232 Leçon d'EPS : conception et animation d'une séance d'EPS dans un contexte scolaire déterminé

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 50.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU41

Présentation

- Maîtriser les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques, professionnelles, institutionnelles de l'enseignement des APSA
- Maîtriser les connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles, institutionnelles à propos des différents publics scolaires, sur les besoins éducatifs des élèves pour permettre l'inclusion effective de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS
- Effectuer des choix prioritaires au sein d'un contexte singulier d'une classe dans un EPLE donné.
- Inscrire la leçon et /ou les séquences dans les projets éducatifs et pédagogiques de l'établissement, de la classe, du cycle
- Inscrire la leçon et le cycle dans le parcours de formation de l'élève
- Construire une leçon d'EPS articulant des situations d'apprentissage et leurs contenus de façon cohérente et pertinente au regard du contexte.
- Mettre en œuvre les conditions de l'apprentissage dans la leçon en favorisant la mobilisation, la réflexion et l'interaction de tous les élèves afin de les engager dans une réelle activité de transformation de leur motricité et de leurs compétences méthodologiques et sociales.
- Envisager les interventions dans les situations mises en place pour conduire, évaluer, réguler, différencier l'activité d'apprentissage des élèves.

Objectifs

- Analyser un contexte pour concevoir une leçon d'EPS répondant aux programmes scolaires et s'inscrivant dans le parcours de formation de la politique éducative d'un établissement
- Structurer une leçon d'EPS dans un contexte singulier répondant aux besoins de tous les élèves
- Préparer l'épreuve orale d'admission de mise en situation professionnelle du CAPEPS externe

Évaluation

Dans le cadre des 2 UE concernées, évaluation « mutualisable » :

Session 1 : CCF en session 1,

Session 2 : CT écrit et/ou oral

Dans le cadre du BBC 23 compensable par autres BCC si note BCC 23 \geq 08/20: UE 232 & 233 obtenues avec note \geq 10, compensables à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Corinne Loizeau

Responsable pédagogique

cloizeau@parisnanterre.fr

UE 233 L'inclusion de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 20.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU42

Présentation

- Maîtriser les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques, professionnelles, institutionnelles de l'enseignement des APSA
- Maîtriser les connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles, institutionnelles à propos des différents publics scolaires, sur les besoins éducatifs des élèves pour permettre l'inclusion effective de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS
- Effectuer des choix prioritaires au sein d'un contexte singulier d'une classe dans un EPLE donné.
- Inscrire la leçon et /ou les séquences dans les projets éducatifs et pédagogiques de l'établissement, de la classe, du cycle
- Inscrire la leçon et le cycle dans le parcours de formation de l'élève
- Construire une leçon d'EPS articulant des situations d'apprentissage et leurs contenus de façon cohérente et pertinente au regard du contexte.
- Mettre en œuvre les conditions de l'apprentissage dans la leçon en favorisant la mobilisation, la réflexion et l'interaction de tous les élèves afin de les engager dans une réelle activité de transformation de leur motricité et de leurs compétences méthodologiques et sociales.
- Envisager les interventions dans les situations mises en place pour conduire, évaluer, réguler, différencier l'activité d'apprentissage des élèves.

Objectifs

- Analyser un contexte pour concevoir une leçon d'EPS répondant aux programmes scolaires et s'inscrivant dans le parcours de formation de la politique éducative d'un établissement
- Structurer une leçon d'EPS dans un contexte singulier répondant aux besoins de tous les élèves
- Préparer l'épreuve orale d'admission de mise en situation professionnelle du CAPEPS externe

Évaluation

Dans le cadre des 2 UE concernées, évaluation « mutualisable » :

Session 1 : CCF en session 1,

Session 2 : CT écrit et/ou oral

Dans le cadre du BCC 23 compensable par autres BCC si note BCC 23 \geq 08/20: UE 232 & 233 obtenues avec note \geq 10, compensables à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- Responsable pédagogique

BCC 24 : Etre acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

-
- > ECTS : 18.0
 - > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Être acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Liste des enseignements

-
- UE 241 Atelier recherche et production d'un mémoire
 - UE 242 Projet personnel, développement professionnel et recherche

UE 241 Atelier recherche et production d'un mémoire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 14.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUUE43

Présentation

- * Maîtriser les normes rédactionnelles d'un mémoire de recherche
- * Restituer des données empiriques recueillies
- * Organiser l'analyse de la problématique éducative retenue
- * Traiter des données quantitatives et/ou qualitatives
- * Maîtriser des outils d'analyse des données
- * Interpréter et discuter des résultats en tirant des conséquences dans la perspective d'une construction de compétences professionnelles.

L'étudiant ayant validé cette UE sera capable :

- * De s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- * D'enrichir un objet de recherche de la production scientifique nécessaire à sa problématisation
- * De construire un cadre méthodologique en cohérence avec une question de recherche
- * D'alimenter un recueil de données sur une question de recherche
- * D'analyser des résultats dans une perspective de réflexion sur le métier d'enseignant.

Objectifs

Dans la continuité du travail effectué dans l'UE 141, l'objectif de cette unité d'enseignement est de faire vivre à l'étudiant les différents temps d'un travail de recherche en lien avec la production d'un mémoire nécessaire à la validation du M2.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée, évaluation mutualisée avec UE 242 :

- * Session 1 : CT Mémoire et soutenance orale
- * Session 2 : CT Mémoire et soutenance orale

Dans le cadre du BCC 24 compensable par autres BCC si note BCC 24 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20

Contact(s)

> Igor Martinache

Responsable pédagogique

imartina@parisnanterre.fr

UE 242 Projet personnel, développement professionnel et recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU44

Présentation

Les savoirs construits dans cette UE sont liés à l'UE 222 relative à la construction de l'entretien professionnel et articulés avec la production du mémoire de l'UE 241.

L'étudiant ayant validé cette UE sera capable de valoriser, notamment, ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger dans le cadre d'une présentation de son parcours et d'une discussion avec un jury lors de l'épreuve d'admission n°3 du concours du CAPEPS externe.

Il sera, en outre, capable de gérer son propre développement professionnel tout au long de sa carrière.

Objectifs

Dans le cadre de l'UE concernée, évaluation mutualisée avec UE 242 :

- * Session 1 : CT Mémoire et soutenance orale
- * Session 2 : CT Mémoire et soutenance orale

Dans le cadre du BCC 24 compensable par autres BBC si note BBC 24 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée, évaluation mutualisée avec UE 241 :

- * Session 1 : CT Mémoire et soutenance orale
- * Session 2 : CT Mémoire et soutenance orale

Dans le cadre du BCC 24 compensable par autres BCC si note BCC 24 \geq 08/20 : UE obtenue avec note \geq 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Igor Martinache

Responsable pédagogique

imartina@parisnanterre.fr

BCC 25 : Construire des expériences du métier de professeur

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

-
- > ECTS : 18.0
 - > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation

Construire des expériences du métier

Liste des enseignements

-
- UE 251 Stage en responsabilité à 1/3 temps contractuel 2 visites/tuteur universitaire
 - UE 252 Analyse des pratiques professionnelles de stage

UE 251 Stage en responsabilité à 1/3 temps contractuel 2 visites/tuteur universitaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 10.0
- > Nombre d'heures : 0.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Stage d'apprentissage
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU45

Présentation

- contribuer en tant qu'acteur de la communauté éducative à l'organisation et au fonctionnement de l'institution scolaire ;
- s'inscrire dans différents formats d'équipes pédagogiques : l'équipe pédagogique EPS, les équipes pédagogiques des différentes classes ;
- contribuer à l'animation sportive et associative du sport scolaire ;
- Maîtriser les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques, professionnelles, institutionnelles de l'enseignement des APSA pour concevoir des contenus d'enseignement pertinents au niveau disciplinaire ;
- Maîtriser les connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles, sur les différents publics scolaires, sur les besoins éducatifs des élèves pour permettre l'inclusion effective de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS
- concevoir des contenus d'enseignement pour différentes séquences (situations, leçons, cycles d'EPS, etc.) répondant aux programmes scolaires et s'inscrivant dans le parcours de formation de la politique éducative de l'établissement ;
- Construire des leçons d'EPS articulant des situations d'apprentissage et leurs contenus de façon cohérente et pertinente au regard du contexte.
- Mettre en œuvre les conditions de l'apprentissage dans la leçon en favorisant la mobilisation, la réflexion et l'interaction de tous les élèves afin de les engager dans une réelle activité de transformation de leur motricité et de leurs compétences méthodologiques et sociales.
- Envisager les interventions dans les situations mises en place pour conduire, évaluer, réguler, différencier l'activité d'apprentissage des élèves.

Objectifs

- Dans la continuité des stages de 1^{ère} année de Master, se former progressivement au métier de professeur d'EPS des lycées et collèges dans la diversité et la complémentarité de ses missions éducatives lors d'un stage filé à 1/3 temps en établissement scolaire soit en pleine responsabilité soit en pratique accompagnée.
- Assurer toutes les tâches d'enseignement et éducatives inhérentes à un professeur d'EPS en pleine responsabilité ou en autonomie accompagnée, dans le cadre éthique et réglementaire de l'Éducation Nationale, en connaissance des droits et des devoirs d'un enseignant.
- Articuler les enseignements de la formation, les connaissances scientifiques, théoriques, avec la réalité de ses pratiques professionnelles et mettre en œuvre son projet professionnel.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE 251:

1^{ère} session : 2 visites du tuteur universitaire suivies chacune d'un entretien (éventuellement une 3^{ème} si difficultés repérées) et prise en compte de l'avis du tuteur de terrain professionnel

pas de 2^{nde} session

Dans le cadre du BCC 15 non compensable : UE 151 obtenue avec note ≥10, non compensable.

Contact(s)

> Philippe Vanwalleghem

Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr

UE 252 Analyse des pratiques professionnelles de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 8.0
- > Nombre d'heures : 40.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPU46

Présentation

- Analyser les observations et les expériences professionnelles issues des réalités scolaires de l'établissement, des équipes pédagogiques, des cours d'EPS, de l'Association Sportive, des élèves de chaque classe, pour construire les différentes compétences et postures professionnelles attendues chez un enseignant d'EPS, concepteur et pilote de son enseignement, acteur de la communauté éducative et de son développement professionnel.
- Interroger le métier d'enseignant et les gestes professionnels.

Les analyses des pratiques de stages favoriseront l'articulation et l'aller-retour constant entre théories et pratiques, en mettant en place, comme outils de construction et de développement professionnels, des analyses distanciées et sécurisantes pour les stagiaires sur leurs expériences professionnelles.

Plusieurs techniques, méthodes et outils d'analyses de situations, d'échanges entre pairs et de partages d'expériences seront proposés, mis en place, expérimentés, individuellement et collectivement pour favoriser la réflexivité des stagiaires.

Objectifs

- Contribuer à l'acquisition, à l'amélioration, à l'auto-évaluation des différentes compétences professionnelles des étudiants stagiaires futurs enseignants par l'analyse de leurs expériences professionnelles ;
- Créer les conditions de l'engagement dans des pratiques réflexives ;
- Développer les outils et les méthodes d'analyse, individuelles et/ou collectives, les partages d'expériences
- Former un enseignant praticien réflexif, acteur de son développement professionnel, lors de la passation du concours et tout au long de sa carrière

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- * Session 1 : CCF écrit et/ou oral
- * Session 2 : CT écrit et/ou oral

Dans le cadre du BCC 25 non compensable : UE 252 obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

> Edwin Escurat

Responsable pédagogique
eescurat@parisnanterre.fr